

[Accueil](#)

[Les cours](#)

[Voix](#)

Le cursus voix

Le cursus voix

Le cursus voix en chant lyrique, chant choral ou chant traditionnel

La scolarité est organisée en trois cycles. Elle est validée, en chant lyrique et en chant traditionnel, par un CEM (certificat d'études musicales), ou par un DEM (diplôme d'études musicales).

L'inscription à un cours de formation musicale est obligatoire, ainsi que pour le chant lyrique et le chant traditionnel, à une pratique collective.

Les ateliers

- En chant'iers : destiné aux élèves (à partir de 16 ans) souhaitant expérimenter ou perfectionner leur pratique vocale dans le domaine de la chanson, ce cours collectif peut être suivi pendant

deux ans maximum.

- Le chantier lyrique : ouvert à partir de 16 ans, ce cours permet de travailler le répertoire et la technique lyrique sans s'engager dans un cursus diplômant, soit comme une formation à part entière (pendant trois ans maximum), soit comme classe préparatoire à l'admission en classe de chant.
- L'atelier chant dans la danse : on y chante, on y danse, en breton et en français, une heure par semaine. Et surtout, on apprend en faisant ! Nul besoin de savoir parler ou chanter en breton.
- Le chœur spécialisé 1 : **Les Petites Voix** (CE1-CM2)
- Le chœur spécialisé 2 : **Les Voix Nouvelles** (CM2 - 5^e)

Au sein d'un chœur, l'enfant chanteur apprend une véritable technique "instrumentale", la voix étant considérée comme son premier instrument. Cela nécessite:

- un cours de formation musicale obligatoire dont le jour et l'heure sont déterminés en fonction de l'âge et du niveau de l'enfant
- l'intervention du professeur de chant, pour la technique vocale.

Le chœur spécialisé **Nachtigall** pour les lycéens et étudiants entre 15 et 25 ans

Chœur mixte - de la 3^e à la terminale

Technique vocale : une fois tous les 15 jours

Le chœur de chambre : **Vokaléis**

Il s'adresse aux élèves des classes de chant ainsi qu'aux adultes amateurs bons lecteurs, ayant une bonne formation vocale et étant autonomes musicalement (audition préalable).

Ce chœur sera associé à un orchestre de chambre selon les programmes abordés.

Pourquoi ? S'initier ou approfondir les compétences de base nécessaires à la direction d'un groupe : technique vocale individuelle et

collective, pédagogie de la répétition, répertoires, gestique...

Pour qui ? Chefs de chœur, intervenants en milieu scolaire, chanteurs, enseignants, professeurs des écoles, choristes, chefs de pupitre, élèves du cursus voix à partir de la 3^e, animateurs et toute personne ayant à encadrer un groupe chantant...